

Rapport d'activité 2023

Fédération de l'Essonne



Edito

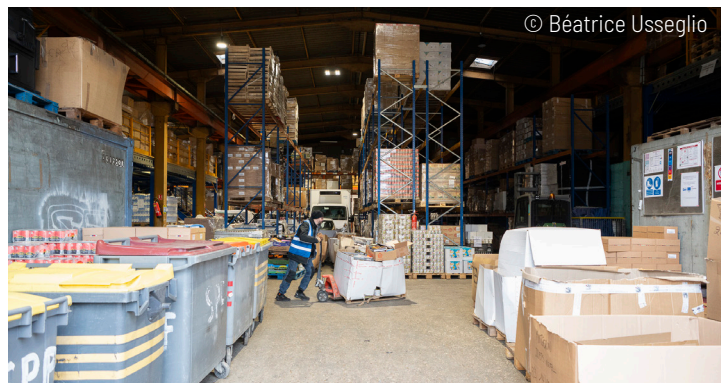
En 2023, le nombre de personnes concernées par la précarité ne cesse d'augmenter, et plus grave encore, leur situation continue de s'aggraver. Cela signifie qu'une famille, qu'un enfant, touchés par ce fléau aura encore plus de mal à s'en sortir, ce qui affectera plus encore tous les domaines fondamentaux de leur existence. Le rôle du Secours populaire n'en est que plus essentiel.

Ce bilan d'activité 2023 vous donnera, je l'espère, une idée plus précise de l'étendue de nos actions personnalisées en fonction de la situation de chacun et chacune : aide alimentaire et matérielle, accès aux droits, au logement, à l'emploi, à la santé, au transport, au numérique, à l'éducation, à la culture, au sport, aux loisirs, aux vacances, etc.

Au Secours populaire de l'Essonne, la solidarité n'a pas de frontière, avec un engagement de plus de huit ans en faveur de l'enfance et de l'éducation au Népal, ainsi qu'une réponse immédiate aux catastrophes naturelles et aux conflits en France et dans le monde.



Olivier Grinon
Secrétaire général

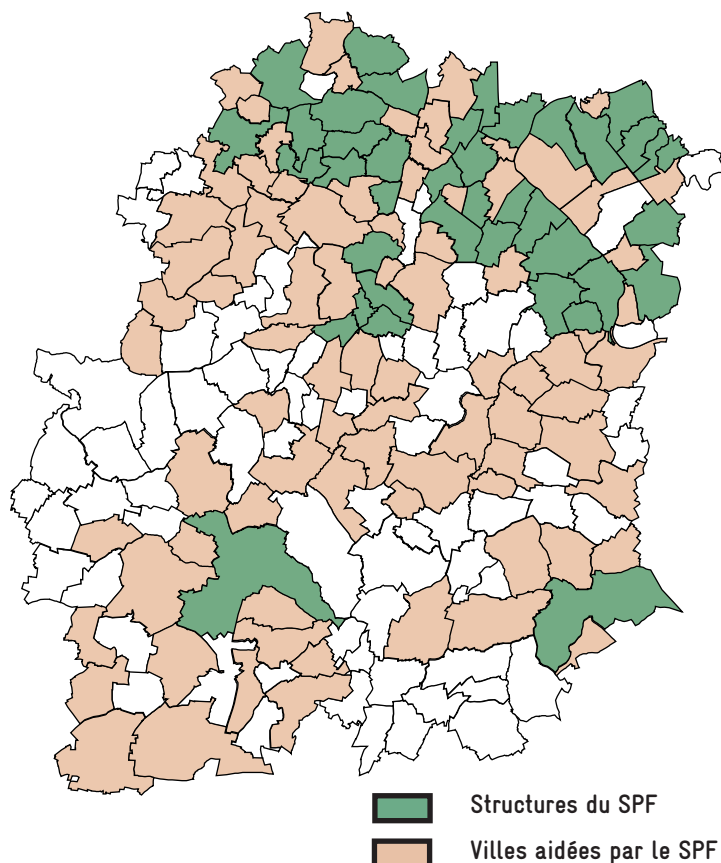


© Béatrice Usseglio

Notre présence en Essonne

Aujourd'hui, grâce aux **32 structures** de terrain, dont 5 antennes mobiles Solidaribus et une nouvelle antenne étudiante, les 4 205 bénévoles sont actifs sur toute l'Essonne auprès des 45 589 personnes en grande difficulté. En soutien, la fédération dispose d'un siège administratif, à Évry-Courcouronnes, d'un vaste **entrepôt de collectage** à Ballainvilliers et de 23 camions.

Cette présence sur le département permet de couvrir les zones les plus denses. Les 114 communes aidées en 2023 concernent environ 90 % de la population du département : les structures sont implantées dans les zones où le nombre de personnes et de familles en difficulté est le plus important.



© Béatrice Usseglio

La solidarité en Essonne

45 589 personnes aidées

dont 50 % de moins de 18 ans

6 millions de repas distribués

550 personnes parties en vacances

2 018 Journées bonheur offertes

familles, enfants et seniors

et de nombreuses autres solidarités proposées : aide vestimentaire, matérielle, socio-juridique, accès aux soins, au logement, à l'emploi, à l'éducation et aux vacances

En Essonne, les bénévoles du Secours populaire viennent en aide à 45 589 de personnes, que ce soient des familles avec enfants, personnes seules ou seniors. L'association est présente auprès de tous ces publics pour les aider à combattre la pauvreté et la précarité.

En 2023, si le nombre de personnes rencontrées continue d'augmenter, on remarque surtout une aggravation de leur situation : les personnes en difficulté sont désormais en **très grande difficulté**.

Si une personne est aidée par le Secours populaire, c'est parce qu'elle n'a pas ou peu de ressources financières. En moyenne, **une personne suivie par l'association dispose de 3 € par jour pour vivre**. De plus, **50 % des personnes rencontrées n'ont aucune ressource ou des dettes supérieures à leur revenu**. C'est un constat dramatique, surtout quand on note que 60 % des personnes bénéficiant de l'aide de l'association sont des enfants et des jeunes.

La moitié des personnes aidées (46%) sont sans domicile fixe : hébergées chez un tiers, à la rue, dans un foyer ou dans un hôtel social, etc. Par exemple en 2023, 4 804 personnes hébergées dans 50 hôtels sociaux ont été aidées par les comités ou les antennes mobiles Solidaribus.

Aide matérielle : Des produits, issus de dons de particuliers ou d'entreprises, sont proposés aux personnes aidées en échange d'une participation symbolique : vêtements, produits d'hygiène, meubles, électroménager, vaisselle, produits pour bébé, livres, jouets, etc. Des distributions exceptionnelles ont également lieu : 3 993 enfants ont reçu des fournitures scolaires à la rentrée et 4 325 des jouets lors des fêtes de fin d'année. 81 grands déballages solidaires ont été également organisés en 2023 en Essonne.

Aide alimentaire : Dans chaque structure, une distribution est organisée sous forme de libre-service ou de colis personnalisé. Elles permettent aux familles de se nourrir pendant plusieurs jours. 42 547 personnes en bénéficient, soit **93 % des personnes aidées**. De plus, 12 866 € de frais de cantine ont été financés et 165 390 € de tickets service pour des achats alimentaires ont été distribués aux familles.

Accès aux vacances : Les bénévoles se mobilisent pour proposer des séjours variés. Ils ont permis à 550 personnes de partir en vacances, dont 67 enfants en colonie, 94 familles et 48 seniors. En plus, 2 018 personnes ont participé à des Journées bonheur et 784 à la Journée des oubliés des vacances.

Aide administrative : Lors des permanences d'accueil, les bénévoles mettent en place une aide personnalisée, dont un accompagnement aux démarches administratives et juridiques, souvent informatisées, pour que tous puissent accéder à leurs droits.

Aide au logement : Les bénévoles payent exceptionnellement une partie d'un loyer ou d'une facture afin d'aider au maintien dans leur logement des personnes accueillies. D'autres aides ponctuelles sont accordées à certaines familles expulsées de leurs logements : ainsi, des nuits d'hôtel ont été payées pour que des familles avec de jeunes enfants, ne se retrouvent à la rue.

Aide à l'emploi : Les bénévoles se mobilisent afin de soutenir la recherche d'emploi des personnes aidées. Un soutien individualisé et des ateliers de création de CV, de lettres de motivation et de préparation aux entretiens sont organisés.

Accès au numérique : La fracture numérique est un frein à l'accès à l'emploi et aux études : en complément de nombreuses aides ponctuelles, des ordinateurs et tablettes ont été financés ou offerts à des collégiens, lycéens et étudiants et des personnes ont été formées à leur utilisation.

Accès à l'éducation : Des ateliers d'apprentissage sont mis en place pour 137 adultes. 68 enfants ont bénéficié d'un accompagnement scolaire. Enfin, des ateliers de lecture, jeux ou travaux manuels sont organisés, de manière ponctuelle ou régulière.

Accès à la santé : En partenariat avec la CPAM de l'Essonne, le Secours populaire informe de leurs droits les personnes aidées. L'association finance également des consultations ophtalmologiques et des lunettes. 184 personnes aidées ont participé à des ateliers avec une intervenante du Planning familial sur différents thèmes : santé des femmes, santé des enfants, etc.

I faits & chiffres



© Béatrice Usseglio

Le Secours populaire français fonctionne grâce à l'engagement des bénévoles qui donnent de leur temps régulièrement ou ponctuellement. Ils mettent leurs compétences et leur énergie au service de la solidarité.

Des étudiants aux retraités, en passant par les actifs ou les chômeurs, les profils de ces bénévoles sont très variés. De plus, dans les structures locales, beaucoup des personnes aidées s'engagent elles aussi comme bénévoles. Ensemble, elles assurent la mise en place des aides proposées.

En 2023, 4 205 bénévoles ont consacré 261 095 heures au Secours populaire dans les différentes activités de solidarité en Essonne ; ils représentent l'équivalent de 162 personnes à plein temps.



Tout cela est possible grâce à :
nos 32 structures d'accueil
nos 4 205 bénévoles
nos 4 285 donateurs
plus d'une centaine de partenaires institutionnels et entreprises



© Béatrice Usseglio

Tout au long de l'année, les donateurs et partenaires contribuent de plusieurs manières à la solidarité :

Les **dons financiers** sont versés aux niveaux local (à des comités), départemental ou national. Ils se font aujourd'hui pour la plupart par chèque, prélèvement automatique, ou en ligne.

En 2023, ce sont 4 285 donateurs ou couples de donateurs qui ont effectué des dons financiers au Secours populaire de l'Essonne, pour un total de 735 908 €.

Les **dons en nature** sont des contributions sous la forme de biens matériels ou de services, **ils représentent la part la plus importante de tous les dons** reçus et redistribués.

Plusieurs grandes surfaces permettent à l'association d'organiser des collectes au sein de leurs magasins ou de récupérer leurs invendus. De plus, de nombreuses personnes viennent chaque jour dans les structures locales pour y déposer des vêtements, etc.

En 2023, ces contributions volontaires en nature sont valorisées à 18 137 990 €, soit 5 fois le total des produits financiers.

Rapport financier

Fédération de l'Essonne



Mot du Trésorier

Dans un contexte difficile, nous sommes heureux de pouvoir compter sur la fidélité et la générosité de nos donateurs financiers, de nos partenaires privés et institutionnels.

La valorisation impressionnante des Contributions Volontaires en Nature que nous recevons (bénévolat, dons en nature et services) représente en 2023 près de 5 fois le total de nos produits financiers.

Grâce aux efforts et à la générosité de tous, notre résultat d'exploitation, gage de notre saine gestion financière collective, parvient à être excédentaire de 140 828 €.



André Hochberg
Trésorier

Une gestion rigoureuse

Les activités du Secours populaire sont gérées en toute transparence, indispensable pour maintenir la confiance des bénévoles, donateurs et partenaires.

Le Secours populaire de l'Essonne est adhérent au Comité de la Charte du Don en confiance et est contrôlé en interne comme en externe, notamment par des Commissaires aux Comptes, France-Agrimer, l'Inspection Générale des Affaires Sociales et la Cour des Comptes.

Différentes réunions statutaires sont organisées régulièrement pour débattre démocratiquement de différents sujets tels que la solidarité et la gestion.

Recettes par nature

Le Secours populaire dispose de nombreuses sources de financement qui lui garantissent son indépendance : on distingue les **ressources financières** (dons, legs, mécénats d'entreprise, subventions, produits d'initiatives et participations symboliques des destinataires de la solidarité) et les **ressources matérielles** (bénévolat, dons matériels et mise à disposition de locaux et de véhicules).

Dépenses par activité

Les dépenses correspondent aux nombreuses activités du Secours populaire. Elles sont issues à la fois des ressources financières et matérielles. Les **frais d'organisation** (personnel, gestion, fonctionnement) sont particulièrement faibles si on les rapporte à l'ensemble des ressources, incluant les contributions volontaires en nature. En effet, ces dernières représentent plus de 5 fois le total des recettes financières combinées.



Pour que la
solidarité
aille plus loin

Vous aussi,

Rejoignez le Secours populaire le plus proche de chez vous.
Suivez les activités du Secours populaire de l'Essonne sur les réseaux sociaux.

Demandez à recevoir, en toute confidentialité, de l'information sur les legs, les assurances-vie et les donations : liberalites@spf91.org

Proposez-vous pour des missions de bénévolat, des dons matériels ou contactez nous pour tout autre sujet : contact@spf91.org

secourspopulaire.fr/91/

PAS D'ACTION SANS DON
donner.spf91.org

FACEBOOK



INSTAGRAM



LINKEDIN

